AGGLO PAYS D'ISSOIRE

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-REMY-DE-CHARGNAT

PLAN DE ZONAGE SECTEUR DU BOURG

PLU approuvé par délibération du conseil municipal en date du 5 août 2008
Modification n°1 approuvée par le conseil municipal en date du 15 novembre 2012
Modification simplifiée n°1 approuvée par le conseil municipal en date du 21 mars 2016
Modification n°2 approuvée par le conseil communautaire en date du 26 septembre 2017

LEGENDE
Envoyé en préfecture le 11/10/2017
Reçu en préfecture le 11/10/2017
Affiché le
[redacted]

Limite des zones

Emplacements réservés
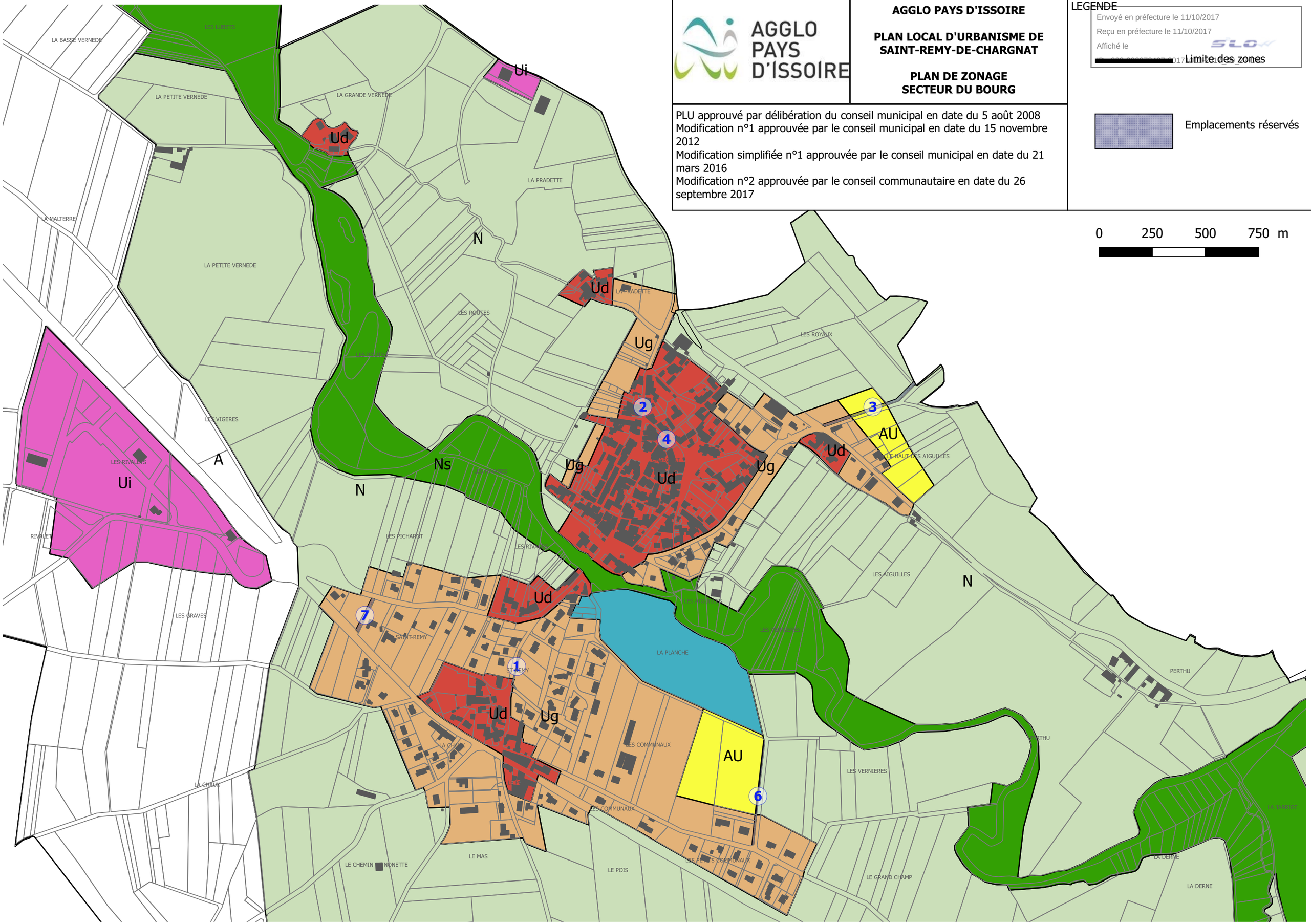
0 250 500 750 m